

# DLA Piper, conseil du Groupe Innothera

LUNDI 11 JUILLET 2016 10:58 LE MONDE DU DROIT



J'aime Partager 0

**DLA Piper, conseil du Groupe Innothera dans le cadre d'un partenariat R&D et Industriel avec BioSerenity.**

DLA Piper a conseillé le Groupe Innothera, 5ème laboratoire pharmaceutique français indépendant dans le cadre de la signature le 22 juin dernier d'un partenariat R&D et industriel avec BioSerenity, entreprise innovante spécialisée dans les dispositifs médicaux intelligents.

Le partenariat industriel, scientifique et technique signé entre Innothera et BioSerenity permettra le développement conjoint de Dispositifs Connectés Médicaux s'appuyant aussi bien sur la capacité de recherche et d'innovation de BioSerenity que sur les savoir-faire d'Innothera, un des leaders du marché de la compression veineuse élastique en France, expert en matière de développement, de fabrication et d'industrialisation de textiles médicaux.

Alors que se profile une révolution dans le domaine de la santé digitale, cette complémentarité permettra aux deux entreprises d'avancer ensemble afin de concevoir et développer de nouveaux Dispositifs Textiles Connectés.

Innothera et BioSerenity s'accordent également sur l'industrialisation, dans l'usine Innothera de Nomexy (Vosges), de dispositifs textiles connectés innovants en cardiologie, neurologie ou encore troubles du sommeil. BioSerenity bénéficiera ainsi pour ses besoins industriels de l'excellence développée en la matière par Innothera dans une usine qui produit plusieurs millions d'unités par an, conformes aux exigences réglementaires des dispositifs médicaux.

Le partenariat de R&D s'accompagne par ailleurs d'une prise de participation d'Innothera au capital de BioSerenity.

Jeune entreprise innovante en forte croissance, BioSerenity a été de nombreuses fois récompensée pour ses innovations. L'entreprise a été sélectionnée au concours mondial de l'innovation et saluée par le président de la République lors d'un déplacement consacré à l'innovation en santé le 6 avril dernier.

Conseils Innothera :

DLA Piper avec Sonia de Kondserovsky et Simon Charbit, associés, Françoise Gagey, consultante, Marie-Charlotte Mevel et Jocelyn Goubet, collaborateurs.

Conseils Bioserenity :

Orsay Avocats avec Frédéric Lerner, associé, Aurélie Gaudriault, counsel, et Pierre Hesnault, collaborateur.